



**RAPPORT
ANNUEL
DES ACTIVITÉS
DU SYNDICAT
2022-2023**

Votre comité exécutif

Gabrielle Messier, présidente

Cynthia Lemay, trésorière

Annie Laflamme, secrétaire

Pascale Dufresne, vice-présidente

Bianka Laurencelle, vice-présidente

Martine Gervais, vice-présidente

Mélanie Vézina, vice-présidente

INTRODUCTION

Le Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy (CSN) représente, comme son nom l'indique, le personnel de soutien du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy. Il est issu de la fusion des syndicats du personnel de soutien des commissions scolaires de Trois-Rivières et Samuel-de Champlain, auxquels s'est ajouté le personnel de soutien des commissions scolaires de Chavigny et De Grandpré au moment de la fusion des commissions scolaires en 1998. Il compte près de 1 300 membres.

La CSN compte environ 300 000 membres provenant principalement du Québec. C'est la centrale qui compte le plus de membres au niveau du secteur public et parapublic. Le territoire de la CSN est divisé au Québec en 13 régions, dont celle du Cœur-du-Québec, qui compte près de 16 500 membres et où nous sommes l'un des 107 syndicats.

Par nos cotisations syndicales, nous nous assurons d'avoir tous les services nécessaires à la défense de nos conditions de travail, mais aussi à la défense de nos droits de citoyen avec les interventions politiques de la CSN. Pour la CSN, ses membres doivent non seulement avoir de bonnes conditions de travail, mais aussi de bonnes conditions de vie (soins de santé, éducation, assurance-emploi, etc.).

Plus près de vous, les membres de votre comité exécutif s'assurent que votre convention collective est respectée, que votre employeur voit à un milieu de travail sain et exempt de danger et il voit aussi à la défense de vos droits. Il tente de développer une vie syndicale et surtout de vous permettre de vous exprimer et de faire vos choix.

Pour se faire, votre syndicat dispose d'un local situé à l'École Saint-Paul où vous pouvez rejoindre une personne officielle qui répondra à vos questions et tentera de résoudre les difficultés auxquelles vous pouvez faire face. Chaque dossier est traité de façon confidentielle par les personnes officielles que vous avez élues lors des assemblées générales qui se tiennent au moins une fois par année.

Malheureusement, un rapport annuel traite davantage de dossiers collectifs, mais il ne faut pas ignorer notre première mission qui est de répondre aux nombreuses demandes que nous recevons chaque jour, par téléphone ou par courriel. Nous ne pouvons passer sous silence cette portion de notre occupation du temps qui est majeure. Elle consiste à accueillir près d'une dizaine de questionnements, de plaintes, et ce, chaque jour et d'en faire le suivi. Certains dossiers nous demandent parfois plusieurs validations.

Comme nous sommes également des travailleurs détenant un poste de personnel de soutien, nous provenons de différents milieux de travail et notre expérience est aussi différente. Les membres du comité exécutif doivent s'approprier la convention collective et toutes ses nombreuses subtilités, ce qui n'est pas toujours simple. Dans un contexte de compressions budgétaires pour l'employeur, les dossiers sont probablement plus nombreux et les demandes sont exigeantes. Le temps et l'expérience permettront à chacun de faire valoir ses forces et de les mettre à profit. Nous sommes remplis de bonne volonté et espérons offrir le meilleur service aux membres de notre syndicat, en tenant compte des différentes contraintes (humaines et financières) avec lesquelles nous devons composer.

Solidarité,

Votre comité exécutif

1 Nos travaux:

Dossiers

1.1 Réorganisation en imprimerie

Le syndicat a été interpellé pour le dossier du remaniement en imprimerie. Le CSS a entrepris de créer un logiciel pour le système d'imprimerie. L'implantation de ce logiciel est de longue haleine, ce qui entraîne des surplus de travail aux opérateurs et opératrices. Il a fallu que les ressources matérielles trouvent des solutions pour faciliter le travail le plus possible. L'implantation devrait se finaliser en novembre 2022.

1.2 Réorganisation des postes de TES (plancher) à 30 heures

Le CSS a effectué en 2022 une réorganisation majeure des postes de TES « plancher ». Pour contrer l'exode du personnel vers d'autres organisations et apporter une plus grande stabilité dans les écoles, les postes de ces éducateurs et éducatrices spécialisés ont tous été établis à 30 heures. Cette réorganisation a suscité beaucoup d'inquiétude et de questionnements chez le personnel en adaptation scolaire. L'exécutif a libérée une personne officielle supplémentaire, d'avril à juin, principalement pour chapeauter ce dossier, répondre aux membres et travailler avec les RH pour mener à bien ce projet, en respect de la convention collective.

1.3 Réorganisation ressources matérielles

L'employeur nous a approchés afin de mettre en place une structure de mise en disponibilité auprès des ouvriers spécialisés relevant des Ressources matérielles, afin de pouvoir répondre aux appels d'urgence. Nous avons consulté les ouvriers et fait différentes propositions de modifications à l'employeur, qui ont été acceptées. Ce qui nous a amenés à signer l'entente permettant d'apporter cette nouvelle façon de faire. Également, l'employeur souhaitait nommer 2 chefs d'équipe qui recevront la prime pour le travail effectué, qui consistera principalement à répartir les billets de demande de travaux entre les ouvriers.

1.4 Heures supplémentaires

Un dossier qui touche plusieurs membres du personnel de soutien et sur lequel nous sommes régulièrement interpellés. Nous avons sollicité une rencontre avec l'employeur pour nous assurer qu'il avait la même compréhension que nous des clauses de la convention collective qui concernent les heures supplémentaires. Nous avons par la suite, fait parvenir aux membres un sondage pour bien connaître la réalité. Nous avons par la suite été en mesure de faire un portrait bien réel à l'employeur. Celui-ci a fait une clarification auprès des directions d'établissement à ce sujet. Nous avons également fait un compte rendu aux membres à l'assemblée générale.

1.5 Site Web

Le site Web du syndicat étant désuet, le comité exécutif a pris la décision de le refaire afin de le mettre au goût du jour. Le but étant de le rendre plus attrayant et faciliter sa mise à jour.

1.6 Soirées d'information

Dans l'objectif d'informer les membres de leur droit, nous avons tenu 3 soirées d'information par secteur d'emploi sur la convention collective. Nous avons pu aborder de façon spécifique les particularités de chacun des secteurs d'emplois, comme par exemple, le mouvement de personnel et la séquence des remplacements qui sont différents d'un secteur à l'autre. Nous avons également tenu notre rencontre annuelle d'accueil aux nouveaux membres, lors de laquelle nous avons offert un souper et discuté avec les membres présents du rôle du syndicat, et donner différentes informations pertinentes et à surveiller lorsque nous sommes de nouveaux employés.

1.7 Service de garde

Avec un souci d'améliorer certains aspects de travail dans les services de garde, nous avons analysé différentes possibilités. Nous avons identifié deux pistes d'améliorations possibles, soit d'utiliser le mouvement de personnel (rappel au travail) prévu à la convention collective plutôt que celui prévu à nos adaptations locales et l'annualisation des horaires. Un travail sérieux d'analyse, de recherche de consultation a été nécessaire. Les membres du secteur SDG ont été consultés et les travaux se poursuivront en 2022-2023.

1.8 Journée du personnel de soutien

Pour souligner la journée du personnel de soutien 2021, nous avons fait préparer une tablette de chocolat (noir et au lait) à chaque membre du personnel de soutien. Nous avons fait faire un emballage personnalisé avec notre logo du syndicat et avec un petit mot de remerciement. Nous avons assuré la livraison dans chacun des établissements.

1.9 Négociations

Bien que la convention collective ait été signée en décembre 2021, nous devons consulter les membres pour la ronde de négociation 2023. Nous avons tenu 3 soirées de consultation, une au secteur des services de garde, une au secteur de l'adaptation scolaire et une au secteur général, par la suite, nous avons transmis les suggestions de revendications au comité de négociation du Secteur scolaire. Une consultation a également eu lieu sous forme de sondage concernant les enjeux de négociation de la table centrale.

2 Les comités de travail

2.1 Le Conseil syndical

Ce comité est composé de personnes provenant des secteurs d'emplois que nous représentons.

Secteur
administratif

- Manon Deschenes
- Manon Thérout
- Fanny Reynaert

Secteur soutien
manuel

- Michel Guillemette
- Erick Marquis
- David Dupuis

Secteur
adaptation
scolaire

- Caroline Doyon
- Stéphane Morency
- Frédérique Boucher

Secteur service
de garde

- Amélie Ross-Désilets
- Mélanie Godin-Fournier
- Sylvain St-Pierre

2.2 Comité des services de garde :

Avec comme responsable du comité, Annie Laflamme, le comité s'est rencontré le 24 janvier 2023 et le 9 juin 2023, il était formé des personnes suivantes :

- Dominique Arsenault Montembeault, éducatrice en service de garde
- Claire Lafleur, éducatrice en service de garde
- Pascale Jutras, technicienne en service de garde
- Sylvain St-Pierre, éducateur en service de garde (conseil syndical)
- Annie Laflamme, technicienne en service de garde (exécutif)
- Mélanie Godin Fournier, éducatrice en service de garde (conseil syndical)
- Amélie Ross-Désilets, éducatrice en service de garde (conseil syndical)
- Marie-Josée Picard, technicienne en service de garde

Principaux dossiers du comité

- Vérification du plan des effectifs
- Orientation de la séance d'affectation du 28 juin 2023

- Préparation de l'assemblée de secteur (proposition du mouvement de personnel selon la convention collective) et présentation de l'annualisation des postes en service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.

2.3 Comité adaptation scolaire :

Sous la responsabilité de Martine Gervais, le comité ad hoc en adaptation scolaire s'est rencontré en début juin pour faire la vérification du plan des effectifs. Les personnes présentes étaient Martine Gervais, Caroline Doyon et Stéphane Morency, techniciens et techniciennes en éducation spécialisée ainsi que Pascale Dufresne, technicienne interprète.

Principaux dossiers :

- Vérification du plan des effectifs et des changements à la suite de la réorganisation des postes 30 heures
- Préparation de l'assemblée de secteur

2.4 Comité de formation et de perfectionnement :

Avec la partie patronale, l'équipe syndicale, formée des vice-présidentes Mélanie Vézina et Pascale Dufresne, se rencontrent pour discuter et organiser des perfectionnements pour le personnel de soutien. Le comité autorise aussi les demandes de formations et de perfectionnements du personnel de soutien.

Le comité a mis à jour le cadre de référence. Des ajustements ont été apportés cette année, à réévaluer l'an prochain, à cause des soldes trop élevés dus à la pandémie. Les 600\$ habituellement octroyés annuellement aux personnes salariées régulières et aux personnes du chapitre 10 ont été augmentés à 800\$. Le comité doit s'assurer de prévoir des formations qui conviennent aux membres. Le comité s'est rencontré le 26 septembre 2022, le 14 décembre 2022, le 27 janvier 2023, le 14 février 2023, le 22 mars 2023, le 5 mai 2023 et le 15 mai 23.

L'année 2022-2023 a eu des perfectionnements collectifs et plusieurs perfectionnements individuels.

- L'AEC sur les troubles du spectre de l'autisme du Cégep de Victoriaville se poursuit
- Le 27 mars 2023 avait lieu la formation Retraite Québec/RREGOP en virtuel
- La 7^e cohorte de l'AEC du spectre de l'autisme du Cégep de Victoriaville a débuté en janvier 2023
- Deux perfectionnements en service de garde ont été donnés
- Des perfectionnements en Word, Excel et Teams ont été appréciés.
- Un perfectionnement sur les pièges du français a aidé beaucoup de personnes à réussir leur test de français.

La convention collective 2020-23 a amené l'annexe 24 pour l'encadrement des stagiaires et formation pour le personnel en lien avec des élèves ayant des besoins particuliers.

- Le cadre de référence a été construit
- Les démarches et les compensations ont été établies par le comité et expliquées au personnel de soutien.

2.5 Comité de Santé et sécurité au travail :

Pascale Dufresne, vice-présidente à l'exécutif, est responsable du comité formé de :

- Isabelle Rivest, éducatrice en service de garde
- Pascale Boisvert, technicienne en éducation spécialisée
- Catherine Cinq-Mars, technicienne en bâtiment
- David Dupuis, ouvrier certifié d'entretien

Les bases du comité sont la prévention, l'information, la formation et le soutien aux membres. Le comité sst paritaire du soutien s'est réuni le 14 octobre 2022, le 8 février 2023 et le 4 mai 2023.

Le comité paritaire s'est penché sur

- Les ateliers de civilité dans les 36 services de garde
- La violence des élèves envers le personnel de soutien
- Les rapports d'accident
- Les enjeux spécifiques du personnel de soutien vu le nouveau comité élargi de la loi 27.
- Les équipements de protection individuelle
- Les nouvelles normes de bruit
- La ventilation et les imprimantes 3D
- Plusieurs visites CNESST

Le comité a suivi diverses formations

De plus, l'arrivée de l'annexe 26 sur la prévention pour un milieu sain et sécuritaire a suscité plusieurs discussions et rencontres. 14 octobre 2022, 14 décembre 2022, 24 janvier 2023 et le 3 février 2023.

Il y a eu plusieurs activités syndicales sur la santé et la sécurité au travail et sur l'environnement

- Marche sur le climat du 23 septembre 2022
- Colloque sur la violence du Secteur scolaire
- La journée des responsables en sst qui parlait d'immigration
- Bilan et perspectives 2022 en santé et en sécurité

La première parution du journal syndical, Le Courrier du Roy, a été consacrée à la santé et à la sécurité au travail

À la suite d'accidents de travail et de lésions physiques ou psychologiques, des dossiers ont été traités sur l'emploi convenable avec l'employeur et la CNESST.

Des dossiers sur le harcèlement et le climat de travail ont aussi été traités.

Plusieurs manifestations, conférences et formations ont eu lieu sur la nouvelle loi 27.

La semaine de la santé et sécurité au travail du 16 au 22 octobre 2022 a été soulignée par des publications Facebook ainsi que la journée de commémoration des personnes mortes ou blessées au travail le 28 avril 2023.

La mise en place du comité élargi en santé et sécurité de la loi 27, loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) a amené plusieurs rencontres intersyndicales et paritaires. Les rencontres du comité paritaire élargi ont eu lieu le 15 novembre 2022, le 4 avril 2023, le 8 juin 2023 et le 15 juin 2023. Une lettre d'entente a été faite et signée par les syndicats (soutien, enseignants et professionnels) et l'employeur.

2.6 Comité de relation de travail

Voici les personnes qui représentaient le personnel de soutien lors des CRT :

- Gabrielle Messier
- Cynthia Lemay
- Mélanie Vézina
- Annie Laflamme

Quelques sujets traités :

- Annualisation des horaires en SDG

- Dépôt du cahier de demandes syndicales sectorielles
- Fouilles surveillants d'élèves
- Temps compensatoire en adaptation scolaire en présence élèves
- Fonctionnement retour progressif
- Attraction et rétention du personnel de soutien
- Formation pour l'adaptation scolaire
- Plan des effectifs et séances d'affectation secteur général, secteur adaptation scolaire et secteur service de garde
- Surcharge de travail
- Délai de la convention collective à respecter
- Dossiers personnels
- Projet pilote aménagement d'horaire
- Aide à la classe
- Charge de travail des techniciennes en SDG
- Entente carte de membre

3 Rencontres

3.1 Les instances

Par notre affiliation à la CSN, nous sommes conviés à participer à plusieurs instances auxquelles notre délégation a droit de parole et de vote.

	Conseil central	Secteur scolaire	Secteur public
2022	AGA 6 octobre 2022 9 novembre 2022	17-18 octobre 2022 25-26 octobre 2022	12 septembre 2022 4 octobre 2022 27-28 octobre 2022
2023	16-17-18-19 mai 2023 congrès 23 mars 2023 20 avril 2023 11-20-26 avril 2023 1-29-31 mai 2023	21-22-23 février 2023 20 mars 2023 15 au 19 mai 2023 24-25-26 mai 2023	18 janvier 2023 31 mai 2022

3.2 Les lieux de décisions des membres

Dans nos statuts et règlements, des mécanismes sont prévus afin que tous les membres puissent s'exprimer et prendre les décisions pour l'avenir du syndicat. Que ce soit pour décider de nos conditions de travail ou des personnes qui vous représenteront, vous avez votre mot à dire. Voici donc les rencontres que nous avons tenues cette année :

RENCONTRES LOCALES (du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023)				
	Assemblée générale	Conseil Syndical	Comité exécutif	Assemblée de secteur
2022	19 septembre 2022 23 novembre 2022	12 septembre 2022 11 novembre 2022	13 sept. 2022 12 oct. 2022 01 nov. 2022 28 novembre 2022 21 déc. 2022	
2023	9 mai 2023	10 mars 2023	26 janvier 2023 8 mars 2023 6 avril 2023 8-30 mai 2023 4-5-6 juillet 2023 (Bilan et perspectives)	17 mai 2023 (Général) 13 juin 2023 (Adapt.) 15 mars 2023 (sdg) 21 juin 2023 (sdg)

3.3 Les rencontres avec l'employeur

Notre convention collective nous donne des moyens pour l'appliquer et se faire entendre si une ou plusieurs de ses clauses n'étaient pas respectées. N'oublions pas que la convention collective est le résultat d'une négociation où les deux parties ont dû faire des compromis. Ces rencontres avec l'employeur permettent de veiller au respect de la convention collective, de régler certains litiges et/ou de faire des mises au point dans d'autres dossiers, de questionner et de faire connaître notre position sur certaines de leurs décisions.

	CRT	Négos	Comité SST
Rencontres avec les Ressources humaines	07 novembre 2022 13 décembre 2022 9 février 2023 10 mai 2023 6 juin 2023 20 juin 2023	X	11-14 octobre 2022 14-15 novembre 2022 16-31 janvier 2023 7-8-17 février 2023 6 mars 2023 4-27 avril 2023 4 mai 2023 2 juin 2023 8 juin 2023
	Secteur adaptation scolaire	Secteur Service de garde	Secteur général

Mouvement de Personnel (séance d'affectation)	9 août 2023	28 juin 2023	31 mai 2023 (petites séances)
	14 août 2023 (résiduels) 16 août 2023 (LPE)	15 août 2023 (résiduels)	22 juin 2022 (Tech. org. Scol.)
			8 juin 2023

4 La formation des personnes offcières

Afin de bien remplir leurs responsabilités syndicales, des activités de formation syndicale ont été suivies par les personnes suivantes :

Formation syndicale		
DATES	FORMATION	PARTICIPANTS
15-16 septembre 2022	Formation convention collective Drummundville	Annie Laflamme, Pascale Dufresne, Cynthia Lemay, Mélanie Vézina
21 octobre 2022	Journée des responsables SST	Pascale Dufresne
27 octobre 2022	Formation qualité de l'air	David Dupuis
2-3 novembre 2022	Bilan et perspectives SST	Pascale Dufresne, Gabrielle Messier, Catherine Cinq-Mars
29 novembre 2022	Prévention de la violence et du harcèlement au travail	Catherine Cinq-Mars
2 décembre 2022	Formation relais	
15 décembre 2022	Formation ICI Fondation	Cynthia Lemay et RF
5-6-7 décembre 2022	Agent de grief	Annie Laflamme
16 février 2023	RREGOP et RRQ	Gabrielle Messier, Annie Laflamme, Pascale Dufresne
17 mars 2023	Médiation et arbitrage	Gabrielle Messier, Pascale Dufresne, Annie Laflamme
11 avril 2023	Comment éviter de vous faire casser les oreilles par le bruit	Isabelle Rivest
19 avril 2023	Formation Reso-Relais	
1 mai 2023	Formation tournée précongrès de la CSN	Pascale Dufresne

5 Les dossiers :

Chaque année, le comité exécutif se dote d'un plan d'action pour tenter de répondre le mieux possible aux besoins des membres et de maximiser la qualité des services. Voici quelques réalisations de l'année 2021-2022.

5.1 Fondation : Cynthia Lemay

Un kiosque Fondation a eu lieu le 27 avril 2022 dans nos bureaux.



5.2 Dossier EHDAА : Bianka Laurencelle et Martine Gervais

Deux comités existent concernant les élèves EHDAА.

Un premier comité prévu à l'article 4-3.00 de notre convention collective par la Loi de l'instruction publique prévoit la participation d'une personne représentant notre syndicat dans ce comité. Bianka Laurencelle ou Martine Gervais a participé à 7 rencontres du comité EHDAА.

Notre syndicat est également représenté dans un autre comité prévu dans la convention collective des enseignants où il y a eu 3 rencontres.

Dans ces 2 comités, les principaux sujets furent le suivi des deux annexes 49 et 59, de la convention collective des enseignants, l'organisation des services complémentaires pour les élèves EHDAА et beaucoup de rencontres ont été consacrées au PEVR.

5.3 Condition féminine : Pascale Dufresne

La responsable de ce comité, Pascale Dufresne, a, en hommage à Polytechnique, souligné le 6 décembre sur Facebook. La journée internationale du droit des femmes du 8 mars a aussi été soulignée par l'achat et la distribution d'épinglettes et de publication Facebook.

5.4 Cartes de membre :

Une mise à jour de nos pratiques nous permet d'utiliser les cartes de membres électroniques.

6 Les griefs et les ententes

En 2021-2022, 22 griefs ont été déposés à l'employeur et au greffe de l'éducation pour signifier au Centre de services qu'il contrevenait à la convention collective.

Compte-rendu des griefs :

- 6 griefs pour des mesures disciplinaires
 - 5 griefs pour des reclassements
 - 3 équité salariale
 - 8 griefs pour des dossiers de membres ex : affectation, traitement CNESST, temps supplémentaire, Covid
-
- 7 griefs sont réglés
 - 1 grief est en processus d'arbitrage

7 Plan d'action pour 2022-2023

Votre syndicat met toujours au premier plan l'application de la convention collective et la défense des droits de ses membres.

Cependant, pour y arriver, il a besoin d'être informé des problématiques que les membres vivent dans leur milieu. N'hésitez pas à appeler votre syndicat pour vous assurer que votre direction applique bien les règles de la convention collective et soyez assurés de la confidentialité de l'information que vous nous transmettez.

Quelques dossiers prioritaires :

- Tâches et responsabilité des surveillants d'élèves
- Politique d'encadrement des stagiaires
- S'assurer du bon fonctionnement du projet « Aide à la classe »
- Suivi sur la surveillance de récréations
- Consultation sur l'annualisation des postes dans le secteur service de garde et le mouvement de personnel
- S'assurer du respect des mesures budgétaires en SDG
- Suivi de la réorganisation des postes de TES
- Horaire flexible des ouvriers
- Suivi du grief des ouvriers spécialisés
- S'assurer du bon fonctionnement des séances d'affectation
- Établir une structure de mobilisation afin de transmettre les informations aux membres
- Formation des Relais (mobilisation)

Le **comité en SST** poursuit ses objectifs :

- Informer les membres pour leur prévention et leur sécurité physique et psychologique au travail;
- Avancement des dossiers spécifiques au personnel de soutien avec le comité sst paritaire du soutien scolaire;
- Trouver des solutions et de l'aide pour contrer la violence envers le personnel de soutien, notamment avec les annexes 24 et 26 de la convention collective;
- Maintenir un environnement et un climat de travail sains et sécuritaires au niveau physique et psychologique pour chaque travailleuse et travailleur du personnel de soutien;
- Appuyer le personnel de soutien avec leurs démarches auprès de l'employeur et de la CNESST;
- Souligner la semaine de la sst du 15 au 21 octobre 2023;
- Souligner, le 28 avril 2024, la journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail;
- En mai 2024, souligner le mois de la santé mentale
- Continuer d'établir et de mettre en marche le comité sst paritaire élargi avec les syndicats des enseignants et des professionnels ainsi que l'employeur;
- Se former pour répondre aux besoins de la tâche du comité;

Le **comité paritaire de formation et de perfectionnement** prévoit :

- Des perfectionnements en informatique
- Des perfectionnements pour le personnel en service de garde;
- Des perfectionnements pour améliorer le français

- Une nouvelle cohorte de l'AEC des troubles du spectre de l'autisme avec le Cégep de Victoriaville;
- La soirée annuelle d'information de Retraite Québec / RREGOP;
- Soirée Fondation
- De continuer de mener à bien l'annexe 24 sur l'indemnisation des accompagnateurs de stagiaires et de mettre sur pied des perfectionnements pour personnel de soutien intervenant avec des élèves à besoins particuliers;
- D'être à l'affût des besoins des membres du soutien en perfectionnements;

Merci à toutes les personnes qui s'impliquent au conseil syndical, aux comités service de garde, adaptation scolaire, santé et sécurité au travail, ainsi qu'au comité de vérification. Votre implication est essentielle au bon fonctionnement du syndicat et le comité exécutif vous en est reconnaissant.

Merci